



Tourriers le 05 septembre 2016

INFORMATIONS AUX PARENTS D'ELEVES

En ce début d'année scolaire 2016/2017, j'ai le plaisir de vous informer de quelques modalités d'organisation concernant le fonctionnement de l'école de Tourriers.

Organisation hebdomadaire

La commune de Tourriers poursuit cette année encore la mise en œuvre des TAP dès la rentrée.

Depuis le 1^{er} septembre, l'intégralité du planning annuel des TAP est disponible sur le site officiel de la mairie (www.tourriers.fr) ainsi que le planning pour chaque cycle. Vous pourrez donc prévoir pour votre enfant les vêtements adaptés pour l'activité programmée. Nous conseillons également de disposer en permanence d'une **bouteille d'eau** et d'une **paire de chaussures de sport adaptées** aux activités extérieures. La composition des groupes d'élèves TAP est affichée dans l'enceinte de l'école où votre enfant peut en prendre connaissance avant les activités.

A l'école de Tourriers, les horaires sont les suivants :

Lundi	8h30 / 9h	9h / 12h00	12h00 / 13h30	13h30 / 15h	15h / 16h30	16h30 / 17h
Mardi	8h30 / 9h	9h / 12h15	12h15 / 13h45	13h45 / 16h30		16h30 / 17h
Mercredi	8h30 / 9h	9h / 12h	12h / 12h30			
Jedi	8h30 / 9h	9h / 12h15	12h15 / 13h45	13h45 / 16h30		16h30 / 17h
Vendredi	8h30 / 9h	9h / 12h15	12h15 / 13h45	13h45 / 15h	15h / 16h30	16h30 / 17h

	Temps de classe
	Pause méridienne
	Accueil enfants
	Temps Accueil Périscolaire

L'accès à l'école de Tourriers se fait à partir de 8h30 où un accueil est réalisé par un agent communal, en attendant les passages de bus. L'horaire de rentrée en classe est fixé à 9h.

Par ailleurs, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous rappelons de transmettre aux instituteurs les documents suivants :

- La fiche d'inscription TAP dûment remplie et signée,
- Le règlement intérieur TAP dûment signé,
- La fiche de renseignements Mairie

Restauration scolaire

La restauration scolaire de Tourriers va connaître quelques changements en termes d'organisation :

- à compter du 12 septembre 2016, un nouveau cuisinier, Monsieur Stéphane CHARBONNEL, va prendre ses fonctions et Madame Hafida MAIMOUNI assure l'intérim du 01 au 09 septembre 2016,
- dans un objectif de respect de chacun, un règlement intérieur de cantine sera présenté prochainement aux élèves,
- dans une démarche de réduction des déchets, un composteur sera mis en place prochainement sur le site de l'école par Calitom. Cette installation sera accompagnée d'une formation destinée aux agents communaux et d'une possible présentation aux enfants.

Organisation du ramassage scolaire

Nous vous rappelons les horaires des bus mis en place :

Matin :

1^{er} bus : Anais 8h45, Tourriers 8h52, Vadalle 9h

2^{ème} bus : Vadalle 8h45, Tourriers 8h52, Anais 9h.

Soir :

Anais 16h35 Tourriers 16h42 Vadalle 16h48

Tourriers 16h58 et Anais 17h05.

Mercredi midi :

Anais 12h05, Tourriers 12h12, Vadalle 12h 20 Tourriers 12h27, Anais 12h35 puis Vars à 12h45

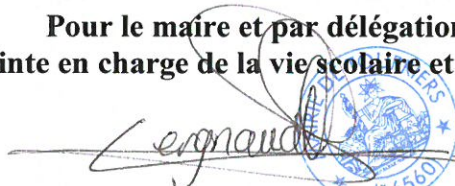
Dans le contexte actuel et conformément aux directives ministérielles, nous nous permettons d'attirer votre attention concernant l'accès des accompagnants des enfants à l'école. Pendant les heures de présence des enfants de 8h30 à 17h, l'accès dans l'enceinte de l'école n'est autorisé que sur demande préalable auprès des instituteurs.

Nous envisageons très prochainement de modifier les accès à l'école. Néanmoins, les études préalables réalisées avec les partenaires extérieurs n'ont pu être réalisées pendant la période estivale. Conscients des nécessités d'améliorer l'accès à l'école, nous ne manquerons pas de vous tenir informer de la suite de ce dossier.

Nous restons à votre disposition pour tous compléments d'information.

Bonne rentrée à tous.

**Pour le maire et par délégation,
L'adjointe en charge de la vie scolaire et associative,**


Nathalie VERGNAUD.

Copie :

Instituteurs de Tourriers